



UNION INTERNATIONALE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Par Regine.lefevre7@hotmail.fr

Revue de presse

No 417 en date du 26.06.2019

Dans le cadre des 88 pays et états appartenant à la Francophonie institutionnelle <https://www.francophonie.org/statut-et-date-adhesion-Etats-et-gouvernements-28647.html> et des pays et états non adhérents à la Francophonie institutionnelle (Algérie, Azerbaïdjan et Vallée d'Aoste) dans lesquels se situent des sections de l'Union de presse francophone

Toutes les informations et tous les communiqués en provenance des sections de l'UPF sont gérés par UPF internationale
Seules les informations concernant ces sections faisant l'objet d'une publication dans la presse sont reprises dans la revue

SOMMAIRE

- 1 – PRESSE EN ROUMANIE – « Symposium 140 ans de presse roumaine »**
(Avec la participation de Silvia Grossu, membre de l'Union de presse francophone)
- 2 – CONSEIL DE DEONTOLOGIE JOURNALISTIQUE - « La création d'un Conseil de déontologie journalistique et de médiation en bonne voie »**
(Participation de l'Union de presse francophone)
- 3 – RADIO TELE LUXEMBOURG – « Radio : ça secoue à RTL, les salariés inquiets »**
- 4 – EDITION – « L'Association de la Presse judiciaire et le Syndicat national des journalistes (SNJ) lancent un Guide de défense des journalistes »**
- 5 – GOUVERNEMENT EN MOLDAVIE – « Un nouveau gouvernement anti-corruption »**
- 6 – MEDIAS AU CAMEROUN – « Selon le gouvernement, tous les médias camerounais sont hors-la-loi »**
- 7 – INFORMATION – « L'information agit comme une drogue »**
- 8 – INTERNET EN MAURITANIE – « RSF demande le rétablissement d'internet »**
- 9 – JOURNALISTE AU CONGO RD – « L'Observatoire de la Liberté de la Presse en Afrique (OLPA) offusqué par l'interpellation d'un journaliste à Kenge »**

1 – PRESSE EN ROUMANIE – « Symposium 140 ans de presse roumaine »
(Avec la participation de Silvia Grossu, membre de l'Union de presse francophone)
https://www.facebook.com/alapusan?_tn=%2CdIC-RH-R-R&eid=ARCIpsevnaHFH_qF1DjzOwH1C6Uo3inIY_2JIRQhGJ9AUsrQi_bJfkBG44rCgnRQHI6aiN9gZfNDHYj9&hc_ref=ARQeItRsdICc-qcjMMgPJR0kfmrNf3QhrVvk8uZPu3557hLTbYPD3V6dPTVv56bbd_c

Dimanche 23 juin 2019
(Traduction - extraits)

« Pendant deux jours, à Constanța et Tulcea, les travaux du symposium 140 ans de presse roumaine ont eu lieu à Dobrogea. Le passé, le présent et les perspectives Le Musée D'Histoire nationale et d'archéologie constanța et la branche dobrogea de l'association Roumaine de l'histoire de la presse, en partenariat avec le service de comté constanța des archives nationales, la bibliothèque du comté " I.N. roman " Constanța, la bibliothèque du comté " Panait Cerna " Tulcea et Les " Constanța ont réussi à soutenir une manifestation de tenue culturelle et scientifique.

Ils ont participé à des travaux de chercheurs d'histoire de la presse, de conservateurs, d'archivistes, d'enseignants, de journalistes.

Pour la première fois, les institutions culturelles des deux comtés ont débattu ensemble des questions d'intérêt commun en stimulé sur l'esprit d'équipe des institutions de culture des forêts qui gèrent le fonds du fonds, sur le catalogage et la numérisation des publications c'était une bonne occasion d'être reconsidéré le respect d'une profession de tradition et d'importance sociale, mettant en lumière des modèles et des valeurs.

Chez Constanța, une exposition exceptionnelle de la vieille presse et des actes concernant les journalistes et les journaux dans le patrimoine du Musée D'Histoire nationale et d'archéologie et de service de comté Constanța des archives de l'état

Étaient présents lors des travaux du symposium à Constanța, conf l'université hab cătălin negoia, présidente de l'association Roumaine de l'histoire de la presse, conf. L'Université Dr. **Silvia Grossu**, présidente de la branche de bessarabie de arip, Mirela Matichescu, administratrice du comté de Constanța, et à Tulcea, honorée par la présence de l'évêque vissarion. »



Silvia Grossu

2 – CONSEIL DE DEONTOLOGIE JOURNALISTIQUE - « La création d'un Conseil de déontologie journalistique et de médiation en bonne voie »

(Participation de l'Union de presse francophone)

<https://www.cbnews.fr/medias/image-creation-conseil-deontologie-journalistique-mediation-bonne-voie-44419>

Dimanche 23 juin 2019

Par Thierry Wojciak

Dans un communiqué, l'Observatoire de la déontologie de l'information (ODI) présidé par Patrick Eveno, fait part de l'avancée des travaux autour de la création d'un Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM, nom provisoire, ndlr).

Une instance tripartite qui impliquerait à la fois journalistes, médias et le public. Selon lui, les travaux menés actuellement par des organisations de journalistes, d'éditeurs, d'agences de presse et des représentants du public (*) sont « en bonne voie » pour cette structure qui serait chargée de défendre « les règles professionnelles » avec « pour objectif premier de garantir à chaque citoyen l'accès à une information de qualité », selon le communiqué.

Les trois groupes de travail qui avaient été mis en place le 16 mai dernier ont rendu leurs conclusions sur « le périmètre des compétences, la structure et le fonctionnement de cette instance », souligne l'ODI.

Des rapports qui ont été « discutés et amendés en plénière », assure-t-il encore, annonçant dans la foulée que les débats sur l'organisation de cette instance se poursuivront « cet été » avant une prochaine réunion de synthèse, le 9 septembre prochain.

(*) : SNJ, CFDT journalistes, Collectif informer n'est pas un délit, Journalisme et citoyenneté, Profession : Pigiste, AJE, FFAP, SNRL, FNPS, SPIIL, ODI, Clubs de la presse, Sociétés et collectifs de journalistes et de lecteurs, écoles de journalisme, associations d'éducation populaire, Alliance internationale de journalistes, **Union Internationale de la presse francophone**, etc.

3 – RADIO TELE LUXEMBOURG – « Radio : ça secoue à RTL, les salariés inquiets »
<http://www.leparisien.fr/culture-loisirs/tv/radio-ca-secoue-a-rtl-les-salaries-inquiets-22-06-2019-8100483.php>

Dimanche 23 juin 2019
Par Benoît Daragon

Après le licenciement du patron de la station, le départ de Marc-Olivier Fogiel et la mise à l'écart d'Élizabeth Martichoux, la rédaction ne cache pas son inquiétude

L'annonce a estomaqué toute « la famille RTL ». Mercredi matin, dans le bureau de Jacques Esnous, directeur de l'information de la radio, Élizabeth Martichoux a appris qu'elle ne serait pas reconduite aux manettes de l'interview politique de 7h45. La cheffe respectée du service politique, a été doublement meurtrie : d'être écartée et de ne l'apprendre qu'à deux semaines de la trêve estivale.

Jacques Esnous a expliqué à Élizabeth Martichoux qu'il comptait relancer la matinale d'Yves Calvi dont les audiences sont en baisse. Pour reconquérir les auditeurs, il souhaite réduire la part de « politique-politicienne » qui déplaît tant aux Français. « Élizabeth est la référence absolue sur la politique. Mais on veut élargir le panel d'invités de 7h50 à des chercheurs, des philosophes... Je veux quelqu'un qui a davantage cette diversité-là », nous a-t-il expliqué. Comme nous le révélions jeudi, Alba Ventura, qui assure l'édito politique de la matinale, pourrait être la femme de la situation.

Il n'empêche. La rédaction, encore sous le choc du licenciement brutal de Christopher Baldelli, le grand patron et des départs sur BFMTV de Marc-Olivier Fogiel et Alain Duhamel a reçu la nouvelle avec stupeur et incompréhension. Certains y ont vu une preuve de la mainmise de M6, propriétaire de la radio. Sur la chaîne de télévision, on est en effet peu habitué à parler politique.

« RTL ne fonctionne pas comme M6 »

Ce choix c'est « ma décision » assure Jacques Esnous, qui « nie catégoriquement toute intervention de Nicolas de Tavernost, le patron de M6. « Sa seule intrusion avérée a été d'annuler une spéciale Jean-Pierre Pernaut, figure emblématique de la chaîne rivale TF1 », affirme un connaisseur.

« La *M6-sation* de RTL est une réalité, assure une voix de l'antenne. L'affaire Martichoux fait resurgir ces craintes. Nicolas de Tavernost a du mal à comprendre qu'une radio généraliste, qui fait de l'actualité en direct toute la journée, ne fonctionne pas comme M6 qui réalise deux JT par jour ».

En interne, les tensions sont palpables. Nommé en janvier à la tête de la rédaction de RTL, François Vignolle venu de M6 a été mal accueilli par la rédaction. Il devrait rapidement retourner sur la chaîne et céder son fauteuil à Philippe Rey, journaliste de la radio. En attendant, les salariés de la station ont été invités vendredi soir au Jardin d'acclimatation à fêter la fin de saison. Avec la « famille M6 ».

4 – EDITION – « L'Association de la Presse judiciaire et le Syndicat national des journalistes (SNJ) lancent un Guide de défense des journalistes »

<http://www.snj.fr/article/lassociation-de-la-presse-judiciaire-et-le-snj-lancent-un-guide-de-defense-des-journalistes-893637193>

Dimanche 23 juin 2019

L'Association de la Presse judiciaire et le SNJ lancent un Guide de défense des journalistes

« Je suis journaliste : ma mission est d'informer le public. Mais les autorités peuvent voir d'un mauvais œil que je publie des informations confidentielles. Elles vont chercher à en savoir plus sur mon travail. De récentes affaires ont démontré combien la liberté de la presse et le secret des sources peuvent être menacés par la police et la justice ». L'Association de la presse judiciaire (APJ) et le Syndicat national des journalistes (SNJ) lancent conjointement un Guide de défense des journalistes. Ce précieux document vise à prodiguer à nos consœurs et confrères les premiers conseils pour réagir correctement et légalement aux mesures de convocations et d'enquêtes qui se sont malheureusement multipliées ces derniers mois.

- ▶ Que faire en cas de garde-à-vue ?
- ▶ Que répondre aux questions des policiers et gendarmes ?

Ces intrusions policières et judiciaires ont pour objet principal d'identifier les sources des journalistes dont les reportages et les enquêtes dérangent les pouvoirs politiques et économiques. C'est la raison pour laquelle ce Guide rappelle un certain nombre de droits du journaliste.

Si la protection du secret des sources est garantie par la loi, des menaces et des pressions sont pourtant exercées sur les journalistes pour identifier leurs sources. Les journalistes sont des justiciables comme les autres mais ils possèdent des droits spécifiques pour leur permettre de remplir leur mission d'informer.

Une conférence de presse de lancement de ce Guide de défense des journalistes aura lieu ce mardi 25 juin, à 10 heures, dans les locaux de l'Association de la presse judiciaire, au Vieux Palais (*), avec le SNJ. Une version sera remise puis diffusée par les deux structures.

(*) 4 Boulevard du Palais, 75001 Paris.

5 – GOUVERNEMENT EN MOLDAVIE – « Un nouveau gouvernement anti-corruption » **<https://www.taurillon.org/en-moldavie-un-nouveau-gouvernement-anti-corruption>**

Samedi 22 juin 2019
Par Estelle Beuve

La République de Moldavie a enfin un nouveau gouvernement après plus de trois mois d'impasse politique inaugurés à la suite des élections législatives du 24 février 2019, où aucun parti politique n'a remporté la majorité des suffrages.

Bien que diamétralement opposés sur l'échiquier politique, les deux partis arrivés en tête - le Parti socialiste moldave (PSRM, 31% des suffrages) du Président moldave pro-russe Igor Dodon et le parti pro-européen ACUM (« maintenant », 27% des suffrages) ayant pour figure de proue l'ancienne conseillère économique à la Banque mondiale et ancienne ministre de l'Éducation, Maia Sandu - ont fini par trouver un accord de coalition le samedi 8 juin. Le compromis : Maia Sandu deviendrait première ministre et la socialiste Zinaida Greceanîi nommée présidente du Parlement.

Une tentative de « coup d'Etat » orchestré par le Parti Démocrate (PDM)

Mais la tâche s'annonçait rude pour ce nouveau gouvernement. La Cour constitutionnelle a en effet rejeté toutes les décisions prises par le nouveau Parlement car elle considère qu'il devrait être dissous par le Président moldave Igor Dodon, lequel aurait dû de fait immédiatement convoquer des élections législatives anticipées. La Constitution de la République de Moldavie prévoit qu'un gouvernement doit être constitué dans un délai de 3 mois (Art. 85) à compter de la validation des élections. La validation ayant eu lieu le 9 mars 2019, le gouvernement devait donc être constitué au plus tard le 9 juin 2019. Or la Cour Constitutionnelle a préféré interpréter ce délai de 3 mois en 90 jours (« 90 de zile »). Elle avait donc annoncé que le gouvernement devait être formé au plus tard le vendredi 7 juin mais la coalition ACUM - PSRM n'a été formée que le lendemain, c'est pour cette raison que la Cour réclamait la dissolution de l'assemblée à Igor Dodon qui refusa catégoriquement de s'y soumettre. Saisie par un groupe de députés du Parti démocrate (PDM), la Cour constitutionnelle a, le 9 juin, démis de ses fonctions le président Igor Dodon et nommé comme président par intérim le premier ministre du gouvernement sortant Pavel Filip issu bien sûr des rangs du PDM ! Qui a dit qu'une telle Cour devait être indépendante ?

Vous n'avez pas d'argent ? Le PDM vous en donne

Le même jour, le dimanche 9 juin, une manifestation de grande ampleur était organisée à la Place de la grande assemblée nationale (PMAN) de Chişinău où autour du boulevard Ştefan cel Mare s'alignent sur un même axe le gouvernement, l'Arc de triomphe et la Cathédrale orthodoxe. La place était noire de monde. C'était l'insurrection du PDM. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, soit le soir même de l'annonce du nouveau gouvernement, ils avaient planté leurs tentes tout autour du gouvernement. Il était 22h et des camions livraient planches de bois, scies et autres ; le nécessaire pour monter ce qui allait être le lendemain la scène investie par Vladimir Plahotniuc, l'oligarque le plus riche de Moldavie et Pavel Filip, bref les corrompus du PDM. La police quadrillait l'ensemble des institutions politiques et passait la nuit dans des bus qui rappellent cruellement l'ère soviétique.

A midi, sous un soleil de plomb par 30 degrés, ces manifestants exhortaient « Dodon jos » (« Dodon à terre »), « Victorie » (« Victoire » - même slogan que lors des élections du 24 février car fermement convaincus que des élections anticipées seront tenues le 6 septembre), « Țara nu se vinde » (« Le pays n'est pas à vendre) ou « Dodon, curcanul » (« Dodon, la dinde »). Ces manifestants du Parti démocrate se sont ensuite dirigés 500 mètres plus loin en direction du palais présidentiel, y lançant des dindes vivantes et arborant des images disgracieuses du président Dodon. Le moins qu'on puisse dire c'est que les moyens financiers étaient réunis. Pour réaliser un tel coup de force le PDM rémunère les manifestants - les montants exacts ne sont malheureusement pas encore connus. Ces élections anticipées réclamées par l'oligarchie du camp démocrate ne pouvaient être la solution pour la Moldavie, c'est ce qu'avait d'ailleurs affirmé Dacian Cioloș, le député européen roumain en tête pour prendre la présidence du groupe politique européen ex-ADLE désormais renommé « Renew Europe ». Il affirmait que des élections anticipées telles que réclamées par le PDM le 6 septembre pourraient faire « sombrer la Moldavie dans le chaos ».

Un revirement impromptu

Une fois le décret de dissolution du Parlement signé par le Président par intérim et premier ministre Pavel Filip, le gouvernement Sandu dénonçait un coup d'Etat et les accusations se faisaient de plus en plus virulente à l'encontre de la Cour Constitutionnelle sous influence du Parti démocrate.

Le mardi 11 juin la Cour Constitutionnelle répond des chefs d'accusation indiquant qu'elle « est la seule autorité indépendante de toute autre autorité, c'est-à-dire soumise uniquement à la Constitution ». Deux jours plus tard, ACUM annonçait sa riposte sur Facebook avec la Marche pour le Peuple prévue le dimanche 16 juin. Elle n'aura finalement pas lieu car le week-end aura eu son lot de rebondissements. Vendredi 14 juin, début de soirée, le premier ministre Pavel Filip décide de jeter l'éponge et annonce publiquement sa démission, faisant le bilan des actions entreprises pendant les trois années passées à la tête du gouvernement, puis ajoutant : « Personne ne va annuler la décision de la Cour constitutionnelle. La crise constitutionnelle demeure sans solution. J'espère que tous les acteurs politiques le comprennent. ». Le lendemain Vladimir Plahotniuc, le bras droit de Pavel Filip, fuit la Moldavie et serait monté à bord d'une voiture à destination d'Odessa (Ukraine) pour monter dans un avion privé qui s'envolera pour la Turquie. Peu de temps plus tard la famille de Ilan Șor, proche de Vladimir Plahotniuc, s'envole pour Moscou. Celui-ci se trouve à la tête du parti éponyme de droite Șor. Maire de la ville de Orhei il a ouvert un grand parc d'attractions gratuit. Dans ce parc, les enfants jouent sous les drapeaux de son parti Șor avec pour slogan « Pour l'avenir de nos enfants ». Sans nul doute Ilan Sor était impliqué dans la fraude bancaire de 2014 au cours de laquelle 1 milliard de dollars s'est évaporé des caisses publiques — soit l'équivalent de 10% du Produit intérieur brut moldave... Alors que certains larguent les amarres, Maia Sandu s'exprime à ses soutiens lors d'une conférence de presse qu'elle tiendra en anglais « Moldova is free », (« La Moldavie est libre »). Non seulement l'oligarchie a quitté le pouvoir mais la Cour constitutionnelle annule les décisions qu'elle a prises en son sein du 7 au 9 juin 2019 et reconnaît finalement le gouvernement de Maia Sandu. Etrange revirement pour une cour dite « indépendante »...

Le début d'un long assainissement politique

La constitution de l'équipe gouvernementale a été dévoilée ce lundi 17 juin avec la présentation des ministres. Le gouvernement est constitué entièrement de membres d'ACUM hormis deux ministères laissés aux soins du parti socialiste (ministère de la défense et vice-premier ministre en charge de la réintégration).

Le gouvernement s'annonce bel et bien pro-européen mais le gouvernement pourrait être bloqué par les divergences de fond qu'il a avec son allié de circonstance, le parti socialiste. A ce titre, le président socialiste Igor Dodon a invité à la constitution d'un moratoire afin de relever les principales divergences entre les deux forces politiques. Moratoire qui selon lui renforcerait l'action gouvernementale. Vice-premier ministre du gouvernement Sandu, ministre de l'intérieur et leader fondateur du Parti de la plateforme vérité et dignité (DA), Andrei Naștase est bien connu pour être le candidat évincé à la Mairie de Chisinau en juin 2018 où il avait été élu à 52,57% contre le socialiste Ion Ceban. La Cour Suprême avait annulé son élection pour cause d'irrégularité de l'élection municipale. Cette manigance orchestrée de toutes pièces avait conduit l'Union européenne à geler une aide de 100 000 euros. Tout n'est pas encore réglé dans cette affaire mais Andrei Naștase compterait se représenter cet été à la tête de la capitale. « Les actions de Plahotniuc ne resteront pas impunies » a annoncé Maia Sandu. Et d'ajouter : « À partir d'aujourd'hui vous ne serez plus au service d'un politique, d'un groupe d'intérêt ou d'un groupe criminel » La première ministre Sandu cherche à rassurer ses partenaires européens qui ont affirmé que l'assistance macro-financière de l'Union européenne sera débloquée dès lors que la Moldavie retrouvera le chemin de l'Etat de droit et respectera le pluralisme des médias. Johannes Hahn, Commissaire européen à l'élargissement et à la politique de voisinage avait annoncé dès la nomination du nouveau gouvernement Sandu au Parlement le 8 juin être prêt à travailler avec ce dernier.

Il y a ceux qui partent et ceux qui reviennent

Il y a ceux qui partent et il y a aussi ceux qui reviennent. Un opposant au Parti démocrate jusque-là en exil politique, Renato Usatîi, a fait son retour en Moldavie. Alors accusé d'une tentative d'assassinat de Herman Gorbunțov il était réfugié depuis deux ans et demi en Russie. Le procureur a levé les sanctions à son encontre. Renato Usatîi dit que les accusations à son encontre sont infondées et à la manoeuvre du PDM. Et puis il y a ceux qui restent en Moldavie. Le gouvernement s'attelle encore à démanteler l'arsenal démocrate au sein de la justice moldave tel que le montre le cas du procureur général Eduard Harunjen que le gouvernement a appelé à démissionner. Maia Sandu a annoncé la teneur des mesures à venir. Elle souhaite mettre en place un bureau de lutte contre la corruption et la réforme de la justice composé d'experts nationaux et internationaux qui lui serait rattaché. Les preuves des malversations de certains personnages politiques étant difficiles à obtenir, elle a annoncé la mise en place d'un numéro de confiance pour que chaque moldave puisse témoigner des fraudes constatées. Elle a également fait une demande auprès de l'entreprise Kroll pour obtenir le rapport complet à la suite de l'enquête en 2015-2016 sur la fraude bancaire d'un milliard de dollars pour l'heure toujours restée impunie.

La route est longue encore pour le gouvernement de Maia Sandu mais la direction que son train de mesures envisage va dans le bon sens. Femme de courage et de parole, son mandat ouvre la voie à un nouveau chapitre, vers une Moldavie plus démocratique au coeur de laquelle se trouve la liberté de la presse et où la justice n'est pas au service d'une poignée d'oligarques. Là où la jeunesse reviendra et ne partira plus en quête d'un avenir meilleur.



Maia Sandu, Première ministre de Moldavie

Site du gouvernement moldave : <https://gov.md/en/profiles/team>

6 – MEDIAS AU CAMEROUN – « Selon le gouvernement, tous les médias camerounais sont hors-la-loi »

<http://koaci.com/cameroun-selon-gouvernement-tous-medias-camerounais-sont-hors--132203.html>

Lundi 24 juin 2019
Par Armand Ougock

Les médias camerounais sont hors-la-loi, rappelle René Emmanuel Sadi, le ministre de la communication et porte-parole du gouvernement.

"Je dois rappeler, à toutes fins utiles, qu'à date d'aujourd'hui, aucune entreprise de presse audiovisuelle aussi bien en télévision, qu'en radio n'est en règle", a déclaré René Emmanuel Sadi en conférence de presse cette fin de semaine.

Sadi promet la fin de la "tolérance administrative" de facilité initialement accordée par le gouvernement, à tous les médias une fois la mise en application de la réglementation découlant de la loi n°2015/007 du 20 avril 2015, régissant l'activité audiovisuelle au Cameroun.

Le ministre de la communication a par ailleurs sonné l'alerte sur ce que le gouvernement qualifie de "dérives médiatiques.

Pour le gouvernement, il est " inadmissible " que ceux qui exercent le métier de journaliste, fassent la politique sous les oripeaux du journalisme. En effet, certains journalistes locaux sont régulièrement accusés de promouvoir la haine et le tribalisme dans leurs médias.

D'où l'appel lancé par le Mincom pour une "nécessaire" organisation de la profession de journaliste au Cameroun par les journalistes eux-mêmes.

La mise en garde du gouvernement camerounais intervient dans un contexte marqué par une crise sociopolitique née après l'élection présidentielle du 7 octobre 2018. Depuis la proclamation de résultats de cette élection, certains organes de la presse privée sont soupçonnés d'entretenir la montée du tribalisme.



René Emmanuel Sadi, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement

7 – INFORMATION – « L'information agit comme une drogue »

<https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/cerveau-information-agit-comme-droque-76551/>

Samedi 22 juin 2019

Par Nathalie Mayer

Une actualité ou un message sur les réseaux sociaux ? Toujours en train de vérifier sur votre smartphone que vous n'avez rien manqué ? C'est peut-être bien la faute à votre cerveau qui active le circuit de la récompense à chaque fois qu'une information lui arrive.

À chaque instant, nous sommes aujourd'hui bombardés d'informations en tout genre. Et il semble plus que jamais crucial de savoir faire le tri. De ne s'intéresser qu'aux informations qui peuvent nous être utiles. Pourtant, nous nous laissons souvent emporter par la curiosité. Qu'elle soit considérée ou non comme un vilain défaut, les mécanismes qui la sous-tendent intriguent les chercheurs. Une équipe de l'université de Berkeley (États-Unis) tente aujourd'hui de répondre à deux questions. Pourquoi les gens ont-ils tellement envie d'obtenir des informations ? Et comment se traduit cette curiosité au cœur du cerveau ?

Pour trouver des réponses, ils ont examiné les cerveaux de personnes alors qu'elles étaient en train de jouer à un jeu de hasard. Celles-ci avaient la possibilité d'acheter des informations pour réduire l'incertitude sur les résultats de la loterie à laquelle elles participaient. Des informations parfois effectivement utiles, parfois totalement superflues. Et dans la plupart des cas, les participants ont fait des choix rationnels. Mais ils ont eu tendance à surestimer la valeur des informations qu'ils pouvaient obtenir. Surtout lorsque les enjeux économiques étaient importants.

Nous avons tendance à surestimer la valeur des informations

Selon les chercheurs, les participants ont basé leurs choix non seulement sur les avantages réels que pouvait leur procurer l'obtention d'une information, mais aussi sur l'anticipation de ces avantages, réels ou non. Un peu comme lorsque l'on essaie un pantalon, juste pour savoir s'il nous va, alors que l'on sait qu'on ne l'achètera pas.

L'activation du circuit de la récompense

Et c'est l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) qui a permis aux chercheurs de préciser comment le cerveau réagit vraiment à l'information, qu'elle soit utile ou non. Ils ont découvert que l'information active des zones du cerveau spécifiquement impliquées dans l'attribution de valeur. Ainsi, le striatum et le cortex préfrontal ventromédian : des zones qui produisent de la dopamine et qui sont également activées par la nourriture, l'argent... et pas mal de drogues.

Les chercheurs ont également établi que le cerveau traite la curiosité avec exactement le même code neuronal qu'il utilise pour évaluer une récompense qui tomberait en monnaie sonnante et trébuchante.

« Nos travaux ne portent pas directement sur la surconsommation d'information numérique, précise Ming Hsu, neuroéconomiste à l'université de Berkeley. Cependant, le fait que notre cerveau engage le système de la récompense est connu pour être une condition nécessaire au cycle de la dépendance. C'est peut-être bien la raison pour laquelle nous devenons si facilement accros aux notifications envoyées par notre smartphone. »

8 – INTERNET EN MAURITANIE – « RSF demande le rétablissement d'internet »
<https://rsf.org/fr/actualites/mauritanie-rsf-demande-le-retablissement-dinternet>

Lundi 24 juin 2019

Par RSF

Le premier tour de l'élection présidentielle à peine terminé, les autorités mauritaniennes se sont empressées de couper le réseau internet. Reporters sans frontières (RSF) condamne un acte visant à empêcher la circulation des informations et qui risque de ternir le processus électoral en cours.

Dès le lendemain du scrutin présidentiel du samedi 22 juin à l'issue duquel le candidat du pouvoir a été déclaré vainqueur, les autorités mauritaniennes ont privé la population d'accès à l'internet mobile dans l'ensemble du pays. Selon les informations de RSF, la coupure est intervenue le dimanche en milieu d'après-midi, peu de temps après la tenue d'une manifestation de l'opposition contre des fraudes électorales présumées. A la mi-journée de ce lundi 24 juin, la connexion n'avait toujours pas été rétablie.

"Censurer l'accès au réseau internet mobile et empêcher les informations de circuler dès le lendemain d'une élection présidentielle censée marquer la première passation de pouvoir démocratique entre deux présidents élus jette le discrédit sur le processus électoral en cours et envoie un très mauvais signal pour la liberté d'information en Mauritanie, estime Arnaud Froger, responsable du bureau Afrique de RSF. Nous condamnons fermement cette pratique qui prive les journalistes d'un outil de travail indispensable et l'ensemble des Mauritaniens d'un accès essentiel aux informations produites en ligne. Nous exhortons les autorités à rétablir le réseau sans délai et dans son intégralité".

A la veille de l'élection, RSF et 11 autres organisations non gouvernementales avaient adressé une lettre publique au président sortant Mohamed Ould Abdel Aziz pour exiger la libération du blogueur Mohamed Cheikh Ould Mohamed Mkhaitir, détenu illégalement par le pouvoir, et au mépris de la justice mauritanienne, depuis plus de 5 ans.

La Mauritanie occupe la 94e place sur 180 au Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF en 2019.

9 – JOURNALISTE AU CONGO RD – « L’Observatoire de la Liberté de la Presse en Afrique (OLPA) offusqué par l’interpellation d’un journaliste à Kenge »
<https://olpa-rdc.org/kwango-olpa-offusque-par-linterpellation-dun-journaliste-a-kenge/>

Dimanche 23 juin 2019

OLPA est offusqué après l’interpellation d’Emile Yimbu, correspondant de Congoprofond.net à Kenge, chef-lieu de la province de Kwango à l’Ouest de la République démocratique (RDC).

Emile Yimbu, journaliste de Congoprofond.net (site d’informations générales basé à Kinshasa) a été interpellé, le 21 juin 2019 à 10 heures (heure locale) par trois éléments de la Police nationale congolaise (PNC/Kenge) commis à la sécurité de M. Jean-Marie Peti-Peti, gouverneur de province de Kwango. C’était au moment où le journaliste répondait à l’invitation de M. André Fwampa, directeur général de la Direction provinciale des recettes de Kwango (DPRK). Arrivé sur le lieu, le journaliste s’est retrouvé dans un guet-apens et a été embarqué manu militari à bord d’une jeep de la police puis conduit au gouvernorat de la province. Il a été soumis à un interrogatoire serré d’environ 5 heures par un agent de l’Agence Nationale des Renseignements (ANR/Kenge).

Le journaliste a été accusé d’avoir tenu des propos injurieux à l’endroit de l’autorité provinciale et d’avoir effectué un reportage sans accréditation préalable.

Le 19 juin 2019, le journaliste a publié un article intitulé : « *RDC : les agents de la DPRK accusent le gouverneur du Kwango de vouloir annexer sa province au Kwilu* » sur Congoprofond.net. Dans cet article, Emile Yimbu évoque les revendications des agents et cadres de la DPRK qui contestent les dernières nominations au sein de cette régie financière.

Il a été libéré après 12 heures de privation de liberté et tous ses effets confisqués (ordinateur, carte de service) ont été restitués.

Au regard de ce qui précède, OLPA condamne cette interpellation du journaliste qui n’a fait qu’exercer son travail. Ceci constitue une atteinte grave au droit d’informer et d’être informé garanti par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l’homme.

En conséquence, OLPA appelle les autorités provinciales de Kwango à favoriser l’exercice de la liberté de presse dans cette partie du pays.